Personnel du CH, patients, familles,
vous êtes invités à cette
séance d'information

SCHIZOPHRÉNIE OU ENTENTE DE VOIX : QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Mardi 9 juin 2015 - Amphithéâtre

Yann DEROBERT et Vincent DEMASSIET
Réseau français sur l'Entente de Voix

2 séances : 9h15 - 12h15 | 14h15 - 17h15

Professionnels de la santé mentale et patients psychiatriques ont en commun d'avoir parfois du mal à trouver du sens aux expériences dites « psychotiques ». Voix (ou « hallucinations auditives »), visions (ou « hallucinations visuelles »), convictions non partagées (ou « idées délirantes »)… surviennent souvent sans mode d'emploi associé, jetant le trouble dans l'esprit des personnes directement concernées comme dans celui de celles qui les entourent et tentent de leur venir en aide.

Le modèle médical de la « maladie mentale » (par exemple, la « schizophrénie ») constitue une explication prête-à-penser dont peuvent se saisir professionnels, usagers mais aussi proches et amis. Ce modèle s'accompagne de modalités de prise en charge, notamment médicamenteuses, qui ne sont pas toujours efficaces, laissant sur le côté du chemin un nombre significatif de personnes. Celles-ci héritent alors non seulement d'une « maladie » mais d'une impuissance contagieuse et leur vie semble leur échapper.

Faut-il se résigner face à ce qui serait une forme de fatalité ? Professionnels comme « patients » n'ont-ils d'autre choix que de se conformer à ce que l'expertise médicale dominante pense être la réalité à laquelle tous seraient confrontés ?

Inscription obligatoire : **communication@chs-chartreuse.fr**

RFEV

CENTRE HOSPITALIER La Chartreuse

Renseignements :
Jean-Pierre FRELING
03 80 66 05 84 / 03 80 25 94 17